

« Motion pour obtenir une répartition plus équitable du financement des établissements scolaires entre l'Etat de Vaud et les Communes en matière de rénovations lourdes ou de nouvelles constructions. »

De plus en plus de communes, un peu partout dans notre canton, seront confrontées dans les années à venir à d'importantes difficultés financières face à la charge qui s'annonce en matière de constructions scolaires. C'est aussi le résultat d'une politique voulue par l'Etat de Vaud d'encouragement des communes à construire des logements pour assumer notre attractivité économique. Or la réalité rattrape les communes. L'apport fiscal des nouveaux citoyens ne couvre le plus souvent pas les charges induites en matière d'infrastructures. La construction de nouvelles écoles sur tout le territoire, rendue obligatoire par la Loi scolaire de 2011, écrase le budget de nombreuses communes qui atteignent des seuils d'endettement critiques.

Les communes et leurs habitants assument 100% des coûts exorbitants de ces chantiers qui se chiffrent en dizaine de millions. Ils font plonger leurs finances dans les chiffres rouges. Les communes n'ont d'autre choix que, soit passer par une augmentation des impôts communaux, ce qui est quasi mission impossible, soit se surendetter, situation qui n'est pas viable à terme.

Or aujourd'hui le canton dicte les règles de construction ou de rénovation (nombre de salles, salles spéciales, locaux d'accueil, cantines, etc.) sans se préoccuper de la facture, ce qui constitue une entorse au principe immuable selon lequel, celui qui commande devrait payer.

Par ailleurs, la répartition de la facture liée à l'exploitation des complexes scolaires tourne en calculs d'apothicaires. Pour cela, l'Etat de Vaud négocie depuis un certain nombre d'années – avec difficulté – des conventions qui fixent ce que les communes doivent à l'Etat de Vaud pour les tâches assumées par les directions des écoles. Les questions d'équipement et de matériel mènent à des discussions fastidieuses.

Le meilleur moyen de résoudre les problèmes précités serait de décider que la moitié du financement de la construction et de l'entretien des murs des écoles revient au canton et l'autre moitié aux communes. Tous les équipements scolaires fixes et mobiles seraient de la responsabilité de l'Etat de Vaud et à sa charge, ce qui est d'autant plus logique que ses usagers (enseignants, direction) sont des employés de l'Etat de Vaud et qu'ils sont les mieux placés pour décider de leurs besoins et les assumer au travers d'enveloppes budgétaires. Cela résoudrait bien des situations conflictuelles, lesquelles font perdre beaucoup d'énergie depuis de nombreuses années.

La présente motion demande que le Conseil d'Etat ~~étudie~~ et formalise les principes suivants :

- le canton subventionne toute nouvelle infrastructure immobilière scolaire ou parascolaire publique ;
- la subvention concerne la construction de nouvelles infrastructures ou la rénovation lourde de bâtiments existants ;
- elle s'élève à 50% des investissements de construction ou de rénovation lourde votés par les législatifs communaux ;
- la valeur des terrains n'est pas prise en considération pour le calcul de la subvention
- par construction, on entend les murs sans les équipements ;
- l'intégralité des équipements est à charge de l'Etat de Vaud ;



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

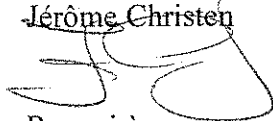
Déposé le 14.02.17

Scanné le _____

- les communes restent propriétaires de ces infrastructures et en assurent les frais d'entretien ;
- est concernée par la présente ^{motion} ~~initiative~~ toute nouvelle infrastructure n'ayant pas encore obtenu le permis de construire au moment de l'acceptation de ^{la motion} l'initiative.

Vevey, le 13 février 2017

Jérôme Christen



Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Développement durable

Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2017


Aminian Taraneh

Christin Dominique-Ella


Ehrwein Nihan Céline

Ansermet Jacques

Clément François

Epars Olivier 

Attinger Doepper Claire

Clivaz Philippe 

Favrod Pierre-Alain

Aubert Mireille

Collet Michel

Ferrari Yves

Baehler Bech Anne

Cornamusaz Philippe

Freymond Isabelle

Ballif Laurent

Courdesse Régis

Freymond Cantone Fabienne

Bendahan Samuel

Creteigny Gérald

Gander Hugues

Berthoud Alexandre

Creteigny Laurence

Genton Jean-Marc

Bezençon Jean-Luc

Croci-Torti Nicolas 

Germain Philippe

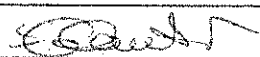
Blanc Mathieu

Crottaz Brigitte

Glauser Nicolas

Bolay Guy-Philippe

Cuérel Julien

Glauser Sabine 

Bonny Dominique-Richard

Debluë François

Golaz Olivier

Bory Marc-André

Décosterd Anne

Grandjean Pierre

Bovay Alain

Deillon Fabien

Grobéty Philippe

Buffat Marc-Olivier 

Démétriadès Alexandre

Guignard Pierre

Butera Sonya

Desmeules Michel

Haldy Jacques

Cachin Jean-François

Despot Fabienne

Hurni Véronique

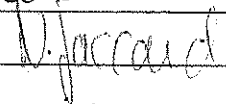
Chapalay Albert

Devaud Grégory

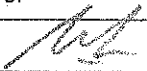
Induni Valérie 

Chappuis Laurent

Dolivo Jean-Michel

Jaccard Nathalie 

Cherubini Alberto

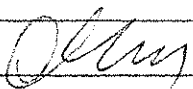
Donzé Manuel 

Jaccoud Jessica

Cherbuin Amélie

Ducommun Philippe

Jaquet-Berger Christiane

Chevalley Christine 

Dupontet Aline

Jaquier Rémy

Chevalley Jean-Rémy

Durussel José

Jobin Philippe

Chollet Jean-Luc

Duvoisin Ginette

Jungclaus Delarze Suzanne

Christen Jérôme 

Eggenberger Julien

Kappeler Hans Rudolf

Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2017

Keller Vincent		Sansonnens Julien
Kernen Olivier		Schaller Graziella
Krieg Philippe		Schelker Carole
Kunze Christian		Schobinger Bastien
Labouchère Catherine		Schwaar Valérie
Lio Lena		Schwab Claude
Luisier Christelle		Sonnay Eric
Mahaim Raphaël		Sordet Jean-Marc
Maillefer Denis-Olivier		Stürner Felix
Manzini Pascale		Surer Jean-Marie
Marion Axel		Thalmann Muriel
Martin Josée		Thuillard Jean-François
Mattenberger Nicolas		Tosato Oscar
Matter Claude		Treboux Maurice
Mayor Olivier		Trolliet Daniel
Meienberger Daniel		Tschopp Jean
Meldem Martine		Uffer Filip
Melly Serge		Urfer Pierre-Alain
Meyer Roxanne		Venizelos Vassilis
Miéville Laurent		Voiblet Claude-Alain
Miéville Michel		Volet Pierre
Modoux Philippe		Vuillemin Philippe
Mojon Gérard		Wüthrich Andreas
Montangero Stéphane		Wyssa Claudine
Mossi Michele		Züger Eric
Neyroud Maurice		
Nicolet Jean-Marc		
Oran Marc		
Pahud Yvan		
Pernoud Pierre-André		
Perrin Jacques		
Podio Sylvie		
Probst Delphine		
Randin Philippe		
Rapaz Pierre-Yves		
Räss Etienne		
Rau Michel		
Ravenel Yves		
Renaud Michel		
Rey-Marion Alette		
Rezso Stéphane		
Richard Claire		
Riesen Werner		
Rochat Nicolas		
Romano Myriam		
Roulet Catherine		
Roulet-Grin Pierrette		
Rubattel Denis		
Ruch Daniel		
Rydlo Alexandre		